

ÉLECTIONS MUNICIPALES - 15 ET 22 MARS 2026



*avec Vincent*  
**SCATTOLIN**

Maire sortant

*Ce que nous allons faire ensemble*

Chères Divonnaises, chers Divonnais,

En 2020, vous nous avez accordé **votre confiance**. Nous n'avons jamais dévié de notre cap. Malgré les crises, malgré les incertitudes, nous avons **protégé l'essentiel** : votre cadre de vie, la stabilité financière de la commune et l'identité de Divonne-les-Bains. Avec les agents municipaux, les associations, les acteurs économiques et l'ensemble des forces vives de la commune, nous avons **mis en œuvre le programme** pour lequel vous nous avez élus. Divonne-les-Bains a **continué à avancer**, avec constance, pragmatisme, humanité et détermination. **Nous avons défendu les spécificités de notre ville** au sein de l'Agglomération et du Grand Genève, affirmant son rôle de poumon vert, de destination touristique et de ville du bien-être. Forts de ces six années d'expérience, **nous sommes prêts** à continuer à vous servir, sans perdre une minute, car nous connaissons les enjeux et les dossiers.

Aujourd'hui, nous voulons aller plus loin. Nous vous proposons **un programme à la fois ambitieux et pleinement réalisable**, fondé sur des engagements clairs et budgétés.

Notre ambition est simple : **faire de Divonne-les-Bains une ville de référence dans le domaine du bien-être pour ses habitants et ses visiteurs**, en valorisant ce qui fait sa singularité : l'eau, la nature, la vitalité de son centre-ville et son art de vivre.

Pour vous présenter notre projet, nous l'avons structuré autour de **4 axes forts** :

- **Une ville préservée**
- **Une ville sûre**
- **Une ville solidaire**
- **Une ville rayonnante**

La liste "Divonne-les-Bains, Naturellement" rassemble **des citoyens engagés**, des femmes et des hommes **d'expériences et d'horizons divers**, amoureux de leur ville et avec un seul objectif : conduire des projets et des politiques publiques permettant à **chaque Divonnaise et à chaque Divonnais d'être épanoui à chaque étape de sa vie**.

La proximité et le dialogue ont toujours été notre ligne de conduite et nous poursuivrons nos actions pour que Divonne-les-Bains reste une ville à taille humaine, avec un **art de vivre unique**.

**Le 15 mars prochain, je vous invite à voter pour Divonne-les-Bains, Naturellement.**

On est si bien ensemble !

Vincent Scattolin



- Diplômé de l'Institut Français d'Urbanisme
- Ancien chef de service à l'État de Genève
- Maire-adjoint depuis 2008
- Maire de Divonne-les-Bains depuis 2019
- Vice-président de Pays de Gex agglo en charge de l'attractivité économique, du développement touristique et des relations transfrontalières
- Vice-président du Pôle métropolitain du Genevois français délégué à l'aménagement du territoire.
- Président Directeur Général de la SPL Territoire d'Innovation



*La Fabrique Divonnaise*

**Ce programme est né de vos idées. Vous retrouverez dans ces pages un condensé de vos retours, issus de nos échanges et des réunions, identifiés par le tampon La Fabrique Divonnaise.**

# Notre équipe



**Vincent SCATTOLIN** \*

47 ans  
Maire sortant



**Patricia LOTH** \*

61 ans  
Auto-entrepreneur



**Thierry MARIN**

64 ans  
Ingénieur



**Laurence BECCARELLI** \*

58 ans  
Comptable



**Dominique MORAND**

61 ans  
Principal de collège



**Véronique DERUAZ** \*

63 ans  
Juriste



**Dany DEREN** \*

75 ans  
Retraité



**Lucile LINARD**

38 ans  
Architecte paysagiste



**Éric GAVARET** \*

57 ans  
Pilote de ligne



**Caroline BARBICHE** \*

49 ans  
Responsable coordination



**Stan VESEL**

42 ans  
Economiste de la construction



**Laure CADI** \*

41 ans  
Ingénieur génie-civil



**Kévin RAUFASTE** \*

37 ans  
Directeur commercial



**Morgane TINCHANT**

38 ans  
Directrice de magasin



**Marc LEBRUN** \*

66 ans  
Cadre informatique



**Sophie CLEYET** \*

49 ans  
Collaboratrice agent assurance



**Alexandre DESPREZ**

46 ans  
Responsable commercial



**Mélanie MORAND**

44 ans  
Coiffeuse



**Julien CREUSAT** \*

48 ans  
Cadre bancaire



**Perrine HOLTZWARTH**

40 ans  
Cheffe des services santé



**Lucas SCHLOESSLIN**

27 ans  
Ingénieur logiciel



**Mirentchu BERRIA**

51 ans  
Educatrice spécialisée



**Thibault VON EUW**

48 ans  
Travel consultant



**Kassandra SCHNEIDER**

21 ans  
Etudiante



**Grégory LÉCART**

37 ans  
Responsable admin RH



**Sandra CARMINATI**

51 ans  
Spécialiste export et clientèle



**Yves MBODA**

59 ans  
Dirigeant d'entreprise



**Andréa VIGNERON**

36 ans  
Chirurgien dentiste



**Hugo LEDERER**

33 ans  
Chargé de prévention incendie



**Marie BOURREAU DE GANTES**

45 ans  
Responsable de la diplomatie publique



**Frédéric VOISIN**

58 ans  
Superviseur opérationnel



**Séverine LIMON** \*

51 ans  
Agent immobilier



**Michel GUIGNARD**

75 ans  
Retraité

  
Candidats à Pays de Gex  
agglomération

  
Elus sortants



# UNE VILLE PRÉSERVÉE

*" Préserver aujourd'hui, c'est bien vivre demain. "*

## NOS ACTIONS DEPUIS 2020

Nous avons fait le choix d'un **développement maîtrisé** pour préserver durablement notre cadre de vie.

**Notre stratégie d'aménagement a été claire : diminuer le nombre de constructions** et nous avons tenu cet engagement en divisant par deux le nombre de logements autorisés par rapport au mandat précédent.

En parallèle, **nous avons renforcé nos exigences environnementales** : plantation de 1 800 arbres, désimperméabilisation des sols et amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux (rénovation du Nautique et réhabilitation de l'école élémentaire du Centre).

**Tout cela a permis de préparer Divonne-les-Bains à l'avenir**, c'était notre volonté. La labellisation Climat Air Énergie (ex Cit'Ergie) obtenue auprès de l'ADEME vient reconnaître cette démarche structurée et concrète.

## NOTRE VISION POUR DEMAIN

Notre ligne est claire et repose sur un principe simple : **prendre soin de la ville en permanence en défendant un aménagement maîtrisé et cohérent.**

**La transition écologique est le fil rouge de notre programme.** Désimperméabiliser, planter massivement, rénover nos équipements publics et anticiper les évolutions climatiques : voilà des choix structurants pour l'avenir. C'est dans ce sens que nous mettrons le principe de la "ville éponge" au cœur de nos projets.

Nous poursuivrons également notre plan de **rénovation énergétique des bâtiments communaux**, afin d'améliorer le confort des usagers.

**Préserver ce n'est pas bloquer. Préserver, c'est décider, anticiper et agir** avec constance pour transmettre aux générations futures une ville durable, harmonieuse et fidèle à son identité.



- Préserver durablement la ressource en eau de Divonne-les-Bains.
- Développer des bus plus fréquents vers Gex, Ferney et la Suisse.
- Protéger nos arbres et limiter les constructions pour garder l'identité de nos quartiers.
- Créer des lieux de rencontres et des lieux de loisirs pour les jeunes.
- Certaines voiries se dégradent : il est important d'investir régulièrement pour entretenir et sécuriser nos routes.

# Nos 20 mesures pour une ville préservée

## PROTÉGER NOTRE IDENTITÉ

1. Poursuivre la réduction du rythme des constructions, limiter les divisions parcellaires et préserver l'identité architecturale de la ville.
2. Protéger durablement le patrimoine arboré, en l'inscrivant dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUiH).
3. Planter 1 000 arbres jusqu'en 2032 dont 500 via le programme « Une naissance, un arbre ».

€ 60 000 € / an

4. Obtenir le décret ministériel validant la déclaration d'intérêt public des eaux minérale et thermale afin de les protéger.

## OFFRIR DES ESPACES POUR TOUS

5. Créer et développer des parcs publics accessibles à tous dans chaque quartier.

€ 100 000 € par quartier

6. Lancer un plan de rénovation et d'extension des aires de jeux accessibles à tous les enfants.

€ 50 000 € / an

7. Créer des espaces pour nos amis canins incluant un système de lavage en libre-service et des modules de jeux.

€ 20 000 €

8. Favoriser l'installation d'espaces de rencontres et de loisirs à destination des jeunes (bar à jeux, espaces sportifs...).

## INVESTIR POUR LA MOBILITÉ

9. Entretenir et rénover nos voiries.

€ 1 200 000 € / an

10. Réaménager des axes structurants de voirie (avenue Guy de Maupassant, du Salève...).

€ 4 000 000 €

11. Créer de nouveaux aménagements pour les mobilités durables.

€ 240 000 € / an (20% du budget voirie)

12. Améliorer l'accessibilité, le confort et la signalisation des parkings et développer des parkings relais (P+R) connectés aux transports publics.

13. Proposer un service de vélos en libre-service à l'échelle transfrontalière.

14. Augmenter les fréquences des transports publics.

15. Rendre accessibles les offres de mobilité aux personnes à mobilité réduite.

16. Maintenir les primes à la mobilité comme la prime transport ou la prime vélo.

## ASSURER LA PROPRETÉ

17. Mettre en place une "brigade propreté" pour assurer un entretien quotidien de la ville.

18. Accompagner la création de la future déchèterie et améliorer la déchèterie verte existante, pour un service plus efficace et durable.

19. Agir avec Pays de Gex agglomération pour améliorer la collecte des déchets, généraliser le compostage de proximité et faciliter le tri dans tous les quartiers.

20. Réaliser l'enfouissement progressif des réseaux aériens.

€ Inclus dans le budget voirie (1 200 000 € / an)



# UNE VILLE SÛRE

*“ Une ville agréable à vivre est une ville sûre. ”*

## NOS ACTIONS DEPUIS 2020

Nous avons fait de **la sécurité une priorité**. Nous avons **renforcé les effectifs** et **accru la présence** de la police municipale, en recrutant **3 agents de surveillance de la voie publique (ASVP)**, et en investissant dans **120 caméras** de vidéoprotection et anti-dépôts sauvages.

En matière de déplacements, **nous avons mis en œuvre un schéma de mobilité concerté**, avec pour objectif d'apaiser la circulation, en limitant la vitesse à 30 km/h sur la majorité des axes de la ville.

Nous avons également **développé les mobilités douces**, renforcé les cheminements piétons et les voies cyclables, sécurisant ainsi les itinéraires du quotidien.

L'objectif est clair : **permettre à chacun de se déplacer en toute sécurité**, qu'il soit piéton, cycliste ou automobiliste.

Depuis 2020, notre ligne est constante : **prévenir quand c'est possible, agir quand c'est nécessaire**, et **ne jamais banaliser** ce qui dégrade la tranquillité publique.

## NOTRE VISION POUR DEMAIN

**La sécurité n'est pas une option : elle est la condition de notre liberté.**

Nous faisons le choix d'une action claire et assumée pour protéger les habitants et garantir la tranquillité publique.

Nos engagements sont simples :

- **Renforcer la présence humaine** sur le terrain, développer une vidéoprotection utile et encadrée.
- **Lutter fermement contre les incivilités** qui dégradent le cadre de vie : dépôts sauvages, stationnements abusifs, excès de vitesse, nuisances répétées, dégradations...
- **Sécuriser l'espace public**, pour permettre à chacun de se sentir bien, à toute heure et en tout lieu.

**À Divonne-les-Bains, les incivilités n'ont pas leur place.** Chacun doit pouvoir se déplacer et vivre en toute sécurité.



- Renforcer la sécurité aux abords des écoles et du collège.
- Accélérer l'installation de caméras de vidéoprotection dans toute la ville.
- Faire respecter les limitations de vitesse, en multipliant les contrôles routiers, notamment sur les axes identifiés comme dangereux.
- Permettre aux habitants de signaler les problèmes du quotidien sur une plateforme.

# Nos 13 mesures pour une ville sûre

## RENFORCER VOTRE SÉCURITÉ

1. Porter les effectifs de la police municipale de 9 à 12 agents, pour renforcer la présence sur le terrain et les contrôles.

€ 200 000 € / an

2. Créer une brigade équestre, notamment sur le secteur du lac les week-ends, pour une présence visible et dissuasive.

€ 40 000 € / an

3. Poursuivre le déploiement de la vidéoprotection sur l'ensemble de la commune pour atteindre 200 caméras.

€ 300 000 €

4. Continuer l'installation de caméras anti-dépôts sauvages.

€ 20 000 € par caméra / an

## SÉCURISER VOS DÉPLACEMENTS

5. Sécuriser les déplacements des piétons et cyclistes avec des aménagements adaptés.

€ Inclus dans le budget voirie (1 200 000 € / an)

6. Poursuivre l'aménagement des arrêts de bus pour les sécuriser et installer des abribus harmonisés.

€ 40 000€ par arrêt de bus

7. Sécuriser les abords des établissements scolaires.

€ Inclus dans le budget voirie (1 200 000 € / an)

8. Poursuivre les aménagements routiers dans le cadre du schéma de mobilité durable.

€ Inclus dans le budget voirie (1 200 000 € / an)



## DÉVELOPPER LA PRÉVENTION

9. Former la population aux gestes de premiers secours.

10. Créer un outil numérique permettant aux habitants de signaler les problèmes constatés dans la ville.

11. Poursuivre et renforcer la coopération avec la gendarmerie, les douanes, les pompiers, la Croix-Blanche et les forces de l'ordre suisses.

12. Mettre en place des outils de suivi des flux, du bruit, de la qualité de l'air et de l'eau en utilisant l'intelligence artificielle.

13. Organiser chaque année une journée sur la prévention routière à destination des jeunes et une journée de la mobilité douce.

€ 10 000 € / an



# NOS 5 GRAN

## 1. DE NOUVEAUX THERMES AU CŒUR D'UN QUARTIER THERMAL

Nous porterons un nouveau projet de centre thermal ambitieux, structuré autour de trois piliers : proposer des **cures thermales conventionnées** autour des maladies psychosomatiques et de la rhumatologie, développer des **cures privées** et réaliser un véritable **spa thermal** avec des bassins extérieurs offrant une vue sur le Jura. Le bâtiment sera complété par une nouvelle offre hôtelière et de restauration.

Conserver les cures conventionnées permet de **garder l'agrément pour le classement de l'eau thermale, d'attirer de nouveaux professionnels de santé** et d'être différenciant vis-à-vis des autres espaces de bien-être de la région. Concernant l'aménagement, le maintien du

nouveau centre sur le site actuel permettra de créer **un véritable quartier thermal** au nord de la ville, proche du casino, dans le quartier historique des anciens thermes de la ville.

Un nouveau projet sera présenté par Linkcity au conseil municipal de juillet 2026.



Image propriété de Linkcity, non contractuelle.

€ 5 000 000 € pour rénover la canalisation d'eau thermale

## 2. MISE EN ŒUVRE DU PROJET "GRAND LAC"



Le mandat 2026-2032 permettra d'aménager le secteur dit de la "prairie du Mont-Blanc" (actuel parking à proximité de la plage) dans le cadre du projet "Grand Lac". Le conseil municipal de février 2026 a choisi la maîtrise d'œuvre pour la **construction d'un skatepark et d'un pumptrack**. Elle débutera en décembre 2026 et s'achèvera en décembre 2027.

Par la suite, d'autres aménagements sont prévus :

- De **nouveaux points d'eau** et des **toilettes publiques** seront installés autour du lac.
- **Le glacier sera déplacé** dans un nouveau bâtiment situé à **proximité de l'aire de jeux** pour enfants qui sera agrandie, ombragée et accessible à tous.
- L'accès à l'eau sera repensé : **création de pontons, réaménagement de la plage pour la rendre accessible gratuitement** à tous les publics, tout au long de l'année.



Image Htracks

€ 3 000 000 €

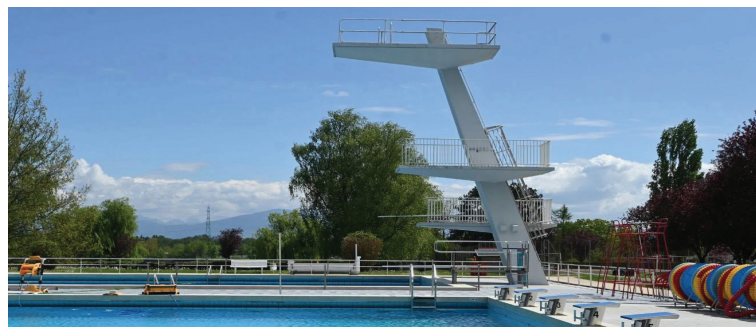
# DS PROJETS

## 3. DONNER UNE NOUVELLE VIE AU CENTRE NAUTIQUE

Notre projet, qui conserve et modernise l'existant tout en répondant aux usages sportifs, familiaux et scolaires, prévoit de :

- **Rénover le bassin de 50 m** en réduisant le volume d'eau pour améliorer sa performance énergétique et réduire les coûts de fonctionnement.
- **Créer un espace de natation couvert** permettant de nager toute l'année.
- **Sécuriser les plongeoirs.**
- **Créer de nouveaux espaces aquatiques** et moderniser les vestiaires.
- **Créer une aire de jeux ombragée** adaptée aux tout-petits.

Le projet est actuellement en phase d'études jusqu'en juin 2026. Une phase de concours sera lancée en septembre 2026. La réalisation des travaux est envisagée après la saison estivale 2028.



€ 15 000 000 € investis par la Ville

## 4. RÉNOVER LES BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Nous lancerons la **rénovation de l'école maternelle du Centre**, la **construction d'un nouveau centre technique municipal**, la rénovation et la construction de logements communaux. Nous engagerons également un programme de **rénovation**

**énergétique des autres bâtiments communaux.** Ces nouveaux projets s'ajouteront à la transformation du Nautique en salle polyvalente et à la réhabilitation de l'école élémentaire du Centre.

€ 600 000 € / an pour la rénovation énergétique

## 5. L'ÉCOQUARTIER DE LA GARE



Image UrbanEra.

L'ÉcoQuartier de la Gare est un projet structurant pour Divonne-les-Bains. Il a pour objet de transformer l'actuelle friche de 8 hectares en centre-ville en un quartier durable, inclusif et innovant, favorisant la qualité de vie et la biodiversité, pleinement intégré à la dynamique de la commune. **Ce projet est toujours bloqué par des recours, dont toutes les décisions rendues à ce jour sont favorables à la Ville.** Aussi, ce projet conçu en 2016 accuse un retard considérable : sa construction ne pourrait

débuter, au mieux, qu'en 2028, alors qu'elle devait être achevée dès 2022.

Nous ne pouvons pas nous résigner à laisser ce secteur en friche durant les 6 prochaines années. Forts de ce constat, nous avons engagé une nouvelle concertation avec l'aménageur Urbanera **pour adapter le projet, moins de logements et moins de commerces, tout en conservant ses atouts** : la création d'une rue piétonne commerçante et animée, la mise en place d'une offre de stationnement adaptée aux besoins du quartier et du centre-ville commerçant actuel, la réalisation de nouveaux équipements publics, ainsi que l'aménagement d'un grand parc de centre-ville réunissant les deux parcs existants.

€ 15 000 000 € de recettes pour la ville



# UNE VILLE SOLIDAIRE

*" Une ville attentive à chacun, à chaque moment de la vie. "*

## NOS ACTIONS DEPUIS 2020

Nous avons eu à cœur d'**améliorer votre quotidien**. C'est pourquoi nous avons renforcé l'action sociale en faveur de tous les publics qui en ont besoin.

Le sport a occupé une place centrale pendant 6 ans, car **c'est un levier de santé publique**, de cohésion sociale et de transmission de valeurs.

La solidarité passe également par le **soutien constant au tissu associatif**, que nous avons accompagné dans ses événements en consacrant près de 2 500 000€ de subventions durant le mandat.

Enfin, nous avons **développé la participation citoyenne** afin d'associer davantage les habitants aux projets structurants de la commune.

Les conseils de quartier, le conseil municipal des seniors et des jeunes ont été des piliers de ces concertations.

Pendant 6 ans, notre ligne a été constante : **agir avec humanité, décider avec responsabilité et ne laisser personne à l'écart**.

## NOTRE VISION POUR DEMAIN

**La solidarité ne se proclame pas, elle s'organise.** Elle repose sur la proximité, l'écoute et l'efficacité de l'action publique.

Notre ambition est claire : accompagner celles et ceux qui en ont besoin, en favorisant l'autonomie et en respectant la dignité de chacun. Une solidarité utile et ciblée.

**La Ville se doit d'être aux côtés de tous les publics**, seniors, familles, personnes en situation de handicap, en proposant des services et des équipements accessibles, des actions concrètes et un accompagnement humain au plus près du terrain.

Nous continuerons à **renforcer le lien social, à valoriser la place du sport, à soutenir le monde associatif et à encourager l'engagement citoyen**, comme nous l'avons fait depuis 2020.

**Une ville solidaire est une ville où personne n'est invisible.**



- Créer de nouveaux lieux de rencontres et de loisirs pour les jeunes, au lac comme dans les quartiers.
- Proposer davantage d'activités dédiées aux seniors et faciliter les déplacements avec un système d'entraide par exemple.
- Offrir plus d'espaces adaptés aux associations pour leurs activités.
- Accueillir de nouveaux médecins.

# Nos 19 mesures pour une ville solidaire

## FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS

1. **Construire une seconde maison de santé pluridisciplinaire**, pour favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé.
2. **Améliorer le parcours de soins** grâce à une action coordonnée avec nos partenaires (Pays de Gex aggro, Département, Région, Agence Régionale de Santé).
3. **Accompagner l'hôpital de Gex dans la création d'une nouvelle unité de vie protégée** à l'EHPAD de Divonne-les-Bains pour mieux accueillir et soigner les personnes âgées dépendantes.

€ Cession du terrain à l'euro symbolique

## GARANTIR LE BIEN VIEILLIR

4. **Développer des actions destinées aux seniors** : séances de sport gratuites, ateliers thématiques (mémoire, informatique...) et actions intergénérationnelles.
5. **Proposer un moyen de mobilité aux seniors** pour les accompagner lors des événements dans la ville.

## AGIR POUR L'ÉDUCATION

6. **Proposer un nouvel espace pour le centre de loisirs d'Arbère.**

€ 2 000 000 €

7. **Lutter contre le décrochage scolaire et valoriser l'excellence**, en accompagnant les parcours éducatifs des jeunes en créant une prime de réussite.
8. **Mettre en place des actions concrètes et des accompagnements adaptés aux enfants à besoins particuliers** (classe sensorielle).
9. **Poursuivre nos efforts pour les jeunes lors des temps périscolaires** (qualité de la restauration, sport, accueils de loisirs).

## SOUTENIR NOS ASSOCIATIONS ET FAVORISER LA PRATIQUE SPORTIVE

10. **Remplacer le terrain de football synthétique et la piste d'athlétisme.**

€ 1 000 000 €

11. **Construire 2 nouveaux terrains de tennis couverts et 4 terrains de padel utilisables toute l'année.**

€ 1 800 000 € part communale

12. **Finaliser le projet du Village des Associations (VDA) et rénover le gymnase.**

€ 100 000 € pour le gymnase. VDA déjà financé

13. **Proposer de nouveaux espaces de stockage aux associations.**

€ 500 000 €

14. **Créer de nouvelles salles pour les habitants et associations**, notamment en transformant la terrasse disponible au-dessus des salles de réunion sous la halle de L'Esplanade du Lac.

€ 300 000 €

15. **Créer des équipements sportifs en extérieur**, ainsi que du mobilier urbain favorisant la pratique sportive pour tous.

€ 100 000 €

16. **Créer un statut de bénévole** pour accompagner les événements associatifs et de la Ville.

## AMÉLIORER L'ACCÈS AUX LOGEMENTS

17. **Augmenter le nombre de logements sociaux** pour atteindre les 25% prévus par la loi.
18. **Faciliter l'accès aux logements** pour les employés, les fonctionnaires, et les personnes en situation de handicap
19. **Accompagner la création de résidences seniors : une sociale** (dans l'ÉcoQuartier de la Gare) et **une privée.**



# UNE VILLE RAYONNANTE

*“ Une ville vivante, attractive et fidèle à son identité. ”*

## NOS ACTIONS DEPUIS 2020

Nous avons engagé **une dynamique claire pour l’attractivité** de Divonne-les-Bains.

L’**Esplanade du Lac** a connu de **véritables nouveautés**, dans sa rénovation, dans sa programmation et avec l’ouverture de la ludothèque.

Nous avons aussi **amélioré la qualité de nos événements** pour qu’ils participent pleinement à notre rayonnement et à notre attractivité.

Cette dynamique s’accompagne d’investissements privés significatifs, **preuve de la confiance accordée à l’avenir de la commune**. Le groupe Partouche a investi plus de 12 000 000€ dans son casino et renforcé sa participation aux actions de la ville, preuve d’un dialogue et d’un partenariat retrouvés.

Nous avons également agi de manière structurée pour **soutenir le commerce** et l’attractivité.

Depuis 6 ans, le rayonnement de la ville repose sur une stratégie cohérente : montée en gamme des équipements, animation régulière, soutien au commerce et confiance des investisseurs privés.

## NOTRE VISION POUR DEMAIN

Le rayonnement de Divonne-les-Bains repose sur une vision claire : **faire de la ville une référence du bien-être**, pour ses habitants comme pour ses visiteurs. Cette ambition constitue le socle de notre action.

Cela se traduit au quotidien dans la qualité du centre-ville, la vitalité du commerce local et à l’attention portée aux espaces publics, notamment grâce au label 4 fleurs.

Le rayonnement d’une ville ne peut pas être ponctuel. **Animer Divonne-les-Bains tout au long de l’année est un choix stratégique**, au service de l’économie locale, de la vie sociale et de l’attractivité touristique.

Le devenir des thermes et du château, qui sera connu prochainement, participera aussi pleinement au rayonnement touristique de la ville.

**Tourisme, culture, commerce et événements ne sont pas des politiques séparées**. Ils forment un ensemble cohérent, guidé par une même ambition : renforcer l’art de vivre divonnais et le bien-être de ses habitants et visiteurs.



- Rendre l’eau thermale plus visible et accessible aux habitants.
- Organiser plus d’événements culturels et sportifs tout au long de l’année.
- Mettre davantage en valeur le patrimoine et l’histoire de Divonne-les-Bains.
- Redynamiser le centre-ville en diversifiant l’offre commerciale.
- Il manque une vraie liaison entre le lac et le centre-ville.

# Nos 17 mesures pour une ville rayonnante

## RENFORCER NOTRE IDENTITÉ TOURISTIQUE

1. Structurer une offre touristique orientée autour du bien-être en s'appuyant sur l'Office de Tourisme.
2. Déployer une saison événementielle hivernale, pour compléter l'animation de la ville.
3. Accueillir de grands événements sportifs, dont une étape du Tour de France et des compétitions majeures.

€ 40 000 € / an

4. Créer un outil de réservation en ligne unique pour tous les événements de la ville.
5. Accompagner la création d'une aire de camping-cars.

## AGIR POUR LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

6. Renforcer le commerce de centre-ville, en créant un périmètre de sauvegarde pour préempter des surfaces commerciales et en développant des commerces complémentaires à l'offre existante.
7. Lutter contre les installations commerciales dans la zone artisanale, pour préserver le centre-ville.
8. Créer un aménagement entre le lac et le centre-ville pour mieux les connecter.

## DÉVELOPPER DE NOUVEAUX ESPACES DE LOISIRS

9. Valoriser les sentiers piétons dans la ville et au Mont-Mussy ainsi que dans le Jura pour le trail et le VTT, en lien avec l'attractivité "nature".
10. Développer l'offre de l'Hippodrome pour en faire un lieu vivant en toute saison, notamment pour les jeunes.



## RENFORCER LA PLACE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

11. Créer le parcours "Cité des eaux", pour relier et valoriser les lieux emblématiques liés à l'eau.

€ 20 000 €

12. Mettre l'eau thermale en valeur et la rendre accessible à tous avec une fontaine publique à Arbère et dans le futur établissement thermal.

€ 200 000 €

13. Développer des événements culturels dans les hameaux, pour une culture accessible partout.

€ 20 000 € / an

14. Améliorer l'accueil du public de L'Esplanade du Lac, en rénovant les gradins.

€ 300 000 €

15. Digitaliser le parcours patrimoine pour mieux faire connaître l'identité de Divonne-les-Bains.

16. Créer un parcours artistique avec les sculptures et œuvres de la ville.

€ 20 000 € / an

17. Développer un espace d'exposition sur l'histoire de la ville dans le Moulin David.

€ 1 000 000 €



# UN PROGRAMME, UNE MÉTHODE

## LA CONCERTATION

Depuis 2020, la concertation est au cœur de notre action. Nous avons fait le choix d'une démocratie locale active, fondée sur l'écoute et le dialogue et nous continuerons à la renforcer.

Nous voulons continuer d'associer les habitants aux décisions qui façonnent notre cadre de vie.

Pour cela, nous nous engageons à :

- **Renforcer les conseils de quartier** comme véritables espaces de co-construction.
- **Créer un budget participatif** pour financer des projets citoyens utiles au quotidien.
- **Mettre en place une plateforme numérique** pour consulter et recueillir les avis de tous.

## UNE ACTION PUBLIQUE PERFORMANTE

Nous défendons **une action publique efficace et responsable**. Chaque euro dépensé doit produire un service utile et adapté aux besoins réels des habitants.

L'efficacité est une exigence : **organisation modernisée, procédures simplifiées** et gestion fondée sur les résultats. Nous intégrerons progressivement les outils de **l'intelligence artificielle** pour optimiser la gestion énergétique, anticiper les besoins d'entretien et améliorer les démarches administratives.

**Un élu sera dédié** à l'amélioration de l'efficacité de nos politiques publiques.

**Moderniser, c'est mieux servir**. L'innovation ne remplace pas l'humain : elle renforce la qualité du service public et la réactivité de la collectivité.

## LES FINANCES

Depuis 2020, la dette est passée de 17 millions d'euros en 2019 à 10 millions d'euros fin 2026. Sans nouvel emprunt, l'endettement représentera moins de 3 millions d'euros en 2032. **Cette baisse significative témoigne d'une gestion rigoureuse, qui nous a permis d'investir sans alourdir la fiscalité.**

Notre programme représente environ **33 millions d'euros d'investissements sur le mandat** (hors centre nautique), soit le même montant qu'entre 2020 et 2026. Pour le centre nautique, le montage du projet doit permettre d'affiner son coût pour établir si un emprunt sera nécessaire.

**Il faut aussi rappeler que Divonne-les-Bains reverse chaque année près de 1,5 million d'euros à l'État au titre de la solidarité nationale.** Malgré cette contribution importante, nous avons maintenu un haut niveau d'équipements et de services pour les habitants.

La **renégociation de la délégation de service public du Casino** en 2029, qui génère aujourd'hui plus de 6 millions d'euros de recettes annuelles pour la Ville, sera une échéance stratégique majeure. **Elle devra être préparée avec exigence** afin de sécuriser et d'optimiser cette ressource essentielle.

**Notre ambition est claire : investir, moderniser nos équipements et préparer l'avenir, tout en garantissant une gestion saine, responsable et durable des finances publiques.**

## UNE PLACE À PART DANS LE GRAND GENÈVE

Depuis 2020, **nous avons affirmé la spécificité de notre commune** au sein du Grand Genève. Nous continuerons de collaborer avec Pays de Gex Agglomération pour améliorer les politiques publiques relevant de ses compétences et d'être présents dans les instances transfrontalières.

# ZOOM SUR...

## LES 100 PREMIERS JOURS



Début des travaux  
du Village des Associations



Inauguration de la nouvelle  
salle polyvalente du Nautique



Dépôt du permis de construire  
de la fontaine d'eau thermale  
à Arbère



Travaux de rénovation  
de la Grande Source



Création  
d'une brigade propreté



Présentation de la feuille  
de route de rénovation  
des bâtiments communaux



Présentation du projet  
de nouveau centre thermal  
au conseil municipal



Installation des caméras  
anti-dépôts sauvages



Lancement des nouveaux  
conseils de quartier



Démolition du bâtiment  
de la douane de Crassy  
pour la création d'un parc



**Un programme pensé avec vous, clair, chiffré et détaillé :**

*pour que chaque Divonnaise et chaque Divonnais  
puisse s'épanouir, à chaque étape de sa vie.*

## NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS



**Grande réunion publique**  
*Présentation de notre projet et de la liste*  
**Lundi 9 mars à 19h30**  
**Théâtre de L'Esplanade du Lac**



**Apéritif convivial**  
**Vendredi 13 mars**  
**De 19h30 à 21h30**  
**Halle Perdtemps**

*Merci pour votre soutien.*

*Vincent Scattolin*

Scannez ce QR code pour  
découvrir plus d'informations  
sur notre programme.



**SUIVEZ-NOUS !**



[www.divonnelesbains-naturellement.fr](http://www.divonnelesbains-naturellement.fr)



Écrivez-nous par email  
[contact@dlbn.fr](mailto:contact@dlbn.fr)



Contactez-nous au  
**07 43 62 98 67**

